ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Relation bilatérale avec l'Algérie : protection des citoyens français harkis

Question écrite n° 9185

Texte de la question

Mme Michèle Martinez interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les campagnes de haine en ligne visant les citoyens français harkis. Les citoyens harkis subissent constamment, y compris sur le sol français, des insultes et des tentatives d'intimidation car il y a plus de soixante ans, leurs grands-parents, leurs parents ou eux-mêmes ont choisi de combattre pour la France dans ce qui était alors les trois départements d'Algérie. Après l'indépendance et en violation flagrante des accords d'Évian, les harkis ont été systématiquement massacrés et n'ont trouvé leur salut que dans la fuite vers l'ancienne métropole, où les conditions d'accueil furent très souvent indignes. Plus de six décennies se sont écoulées. Alors que la France s'adonne à la repentance, jamais la moindre excuse n'a été présentée aux harkis par les autorités algériennes. Pire, des proxys d'Alger alimentent la haine sur le propre sol français. Le ministère des Affaires étrangères ne peut ignorer qu'à chaque épisode de tensions entre Paris et Alger, les Français harkis font face à un déferlement de haine en ligne, relayé sur le terrain. Face aux provocations algériennes, le ministère des Affaires étrangères ne cesse de prôner une attitude conciliante avec les autorités algériennes qui, elles, alimentent sciemment la haine de la France sur le sol algérien comme français. Dont acte. Elle souhaite savoir en quoi cette approche, que M. le ministre a pleinement fait sienne, est efficace pour protéger les citoyens harkis des campagnes d'intimidation menées depuis l'Algérie et relayées par ses proxys sur le territoire. Elle souhaite également connaître la réponse des autorités algériennes quand le ministre évoque le sort des harkis encore brimés et menacés pour ce qu'ils sont, sur le sol français. Si ce sujet, qui engage l'honneur et la sécurité des citoyens français, n'est pas évoqué dans les échanges bilatéraux, elle souhaite en connaître la raison.

Texte de la réponse

L'histoire de notre relation avec l'Algérie est marquée par des épisodes douloureux, dont la mémoire subsiste encore aujourd'hui. Le gouvernement français est sensible à la détresse ressentie par les anciens harkis et leurs familles. Le 23 septembre 2021, le Président de la République reconnaissait le drame des Harkis et de leurs familles en leur demandant pardon au nom de la Nation. Depuis quelques temps, les autorités algériennes ont adopté une attitude qui n'est pas à la hauteur des liens entre nos deux pays. L'attitude hostile et agressive des autorités algériennes est injustifiable et inacceptable. Nous avons eu l'occasion de le dire à maintes reprises. Dans ce contexte, nous avons déjà pris des mesures fermes pour défendre nos intérêts, et nous sommes prêts à en prendre d'autres, au service de l'intérêt de la France et des Français, notre seule boussole. Cette crise bilatérale a conduit à la suspension des échanges entre Paris et Alger. Cet état de fait ne nous permet pas, à l'heure actuelle, de pouvoir échanger avec les autorités algériennes sur la situation des harkis.

Données clés

Auteur : Mme Michèle Martinez
Circonscription : Pyrénées-Orientales (4e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9185

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE9185

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre
Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 août 2025, page 6947
Réponse publiée au JO le : 9 septembre 2025, page 7760